Commune de SAINT-CARNÉ
1 Place de la Mairie
22 100 SAINT-CARNÉ

Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le
ID : 022-212202808-20260701-20260702-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 1ER **juillet 2026** à 20 heures, le Conseil Municipal de Saint-Carné s'est réuni, à la mairie, sous la présidence de M. Ronan TRELLU, Maire.
Date de la convocation : 25/06/2026
Membres en exercice : 15 Présents : 15 Pouvoirs : 0

Présents : Ronan TRELLU, Nathalie GUÉRIN, Allain HOUEL, Anne-Sophie LEROUX, Nathalie LANGLOIS, Emmanuelle FLAUX, Didier BOISSONNET, Carmen VOLANTIN, Jérôme RICARD, Jean-Baptiste LE MOING, Gabriel THENARD, Hélène MAUFRAIS, Chrystèle HOUEL, Jean-Baptiste CANIVET, Fabrice LESONGEUR.
Absents excusés : néant
Absent : néant
Secrétaire de séance : Nathalie GUÉRIN

DELIBERATION 2026.07.02 – FINANCES-REPAS DES AINES- DEVIS TRAITEUR

M. Jean-Baptiste CANIVET, Adjoint au Maire, présente 2 devis pour le repas des aînés de 2026 qui aura lieu le dimanche 18 octobre 2026.

Traiteur Pain d'épices :

Repas sur place : 33.90€ TTC. Le prix comprend : apéritif, 3 réductions salés, entrée, plat, dessert, café/couvert/nappage/décoration table/pain/beure/sel poivre/service/personnel de cuisine/vaisselle complète/lavage cuisine/softs/vins.

Repas à emporter : 25.00€ TTC

Atelier 11 :

Repas sur place : menu à 31.50€ ou à 35.50€ ou à 39.00€ (le tarif comprend nappage, vaisselle, service, vins..). Forfait pour décoration de table (offerte à partir du menu à 35.50€, sinon 8€ par table)
Repas à emporter : il faut déduire 3.50€ aux menus.

✓ **Décision :**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE de retenir la proposition du traiteur de Pain d'Epices à savoir 33.90€ le repas sur place et 25.00€ TTC le repas à emporter.**
- **AUTORISE le Maire à signer le devis correspondant.**

Pour extrait certifié conforme au registre

Le Maire,
Ronan TRELLU

La Secrétaire de Séance
Nathalie GUÉRIN

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de :
- la publication le : 02/07/2026
Le Maire,
Ronan TRELLU